

Incontro dei Formatori Cevim (Roma, 17–21 gennaio 2008)

Congrégation de la Mission

Ratio formationis
pour le Séminaire Interne

Octobre 1982

Vincentiana, 1983, 3, pp. 245–262

CONGREGAZIONE DELLA MISSIONE

CURIA GENERALIZIA

Roma, 21 Décembre 1982

A Messieurs les Visiteurs

Mes chers Confrères,

La grâce de Notre–Seigneur Jésus–Christ soit avec nous à jamais !

Lés Délégués de l'Assemblée Générale de 1980 ont voté un décret demandant au Supérieur Général et à son Conseil de publier une Ratio Formationis, un Directoire, à adopter par toutes les provinces de la Congrégation (cf. Decreta XXXVI Conventus Generalis, n° 5, Vincentiana 1980, p.255). Ce décret a été inspiré par le désir, non seulement d'assurer une bonne formation des candidats à notre Compagnie, mais aussi pour promouvoir l'unité de la Congrégation.

Après avoir étudié la question avec le Conseil Général, j'ai invité quatre Confrères, de provinces différentes, à former une Commission, sous la présidence de M. Stanislas Wypych, dans le but de présenter un document à la considération du Conseil Général. La Commission a consulté les Directeurs de nos Séminaires Internes par deux fois. D'abord pour en obtenir les programmes suivis et pour en recevoir des suggestions sur le contenu du directoire à établir. Ensuite pour demander leurs observations sur la première rédaction du document. La Commission s'est réunie deux fois, ici, à Rome. Après la deuxième rencontre, en juillet 1982, le document a été soumis au Conseil Général, qui l'a approuvé le 14 octobre 1982. Au nom de toute la Congrégation je remercie les membres de la Commission pour le travail soigneux qu'ils ont accompli. Mon merci s'adresse aussi à tous ceux qui les ont aidé.

En présentant cette Ratio Formationis à la Congrégation, je demande aux Provinces de l'accepter et de s'en servir comme base du programme de formation que chaque Province doit avoir. Comme vous le verrez, la «Ratio Formationis» tient compte de la diversité des cultures à l'intérieur de la Congrégation, et pour cette raison elle n'entre pas dans tous les détails. Elle contient cependant des directives assez larges, qui, si elles sont étudiées et suivies, feront en sorte que les générations futures de Confrères seront pénétrées de l'esprit de la Petite Compagnie et rendues capables «d'aimer ce que Saint Vincent a aimé et de pratiquer ce qu'il a enseigné».

Avec tous mes meilleurs vœux je demeure dans l'amour de Notre-Seigneur votre dévoué confrère

Richard McCullen i. s. C.M.

Sup. Gén.

248-249

TABLE DES MATIÈRES

I. - INTRODUCTION

II – LA FINALITÉ

III – LES AXES DE LA FORMATION

A – FORMATION VINCENTIENNE

- OBJECTIF
- MOYENS :1 – Une connaissance :
 - a) de Saint Vincent,
 - b) de la Congrégation,
 - c) des autres fondations vincenitiennes,

2 – Une vie

B – VIE SPIRITUELLE

- OBJECTIF
- MOYENS1 – Participer activement au mystère du Christ,
 - 2 – Suivre l'exemple et l'enseignement de S. Vincent,

C – VIE APOSTOLIQUE

- OBJECTIF
- MOYENS : 1 – La rencontre et la connaissance des pauvres,
 - 2 – Une participation au travail des Confrères,
 - 3 – L'ouverture à la mission «ad gentes» et aux autres Provinces de la Congrégation,

D – VIE COMMUNAUTAIRE

- OBJECTIF
- MOYENS : 1 – L'intégration à une communauté,

2 – L'intérêt pour les autres communautés de la Province et les autres Provinces,

3 – L'acquisition et le développement d'un esprit communautaire,

E – MATURITÉ HUMAINE

- OBJECTIF

- MOYENS : 1 – Comme individu,

2 – Comme être social,

IV. – LA COMMUNAUTÉ DE FORMATION

1 – LE SÉMINARISTE,

2 – LE DIRECTEUR,

3 – L'ÉQUIPE DES FORMATEURS,

V. – COMPLÉMENTS

[250]

I. – INTRODUCTION

1. «La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres» (1). Cette fin est le principe de renouvellement et d'unité de la Congrégation et donc aussi de notre formation. C'est pour cela que l'Assemblée générale a demandé que soit élaborée la «ratio formationis» du Séminaire Interne (2).

2. Le but de cette «ratio» est de présenter la finalité et les axes essentiels de la formation durant le Séminaire Interne. La mise en œuvre, en chaque Province, tiendra compte de la situation du pays, de la Province et de l'Église locale. Elle prendra en compte aussi le contexte culturel de notre monde (3).

3. Le Séminaire Interne est une étape importante et essentielle dans le cheminement des séminaristes vers le ministère sacerdotal et la

mission de Frère, pour qu'ils acquièrent la dimension missionnaire, selon l'esprit vincentien. Il est donc nécessaire que tout le temps de cette période de formation, qu'elles qu'en soient les [251] modalités (4), soit consacré à la réalisation de sa finalité propre.

Il s'inscrit dans un processus de formation, progressif et permanent (5) aussi chaque Province doit-elle élaborer un projet cohérent pour que les étapes qui le précèdent et le suivent «contribuent toutes à concrétiser la fin pastorale propre de la Congrégation» (6). Si le programme de la «ratio» du Séminaire Interne peut paraître trop ambitieux pour une seule année, il est évident que sa mise en œuvre tiendra compte de ce projet global de formation vincentienne.

En ce domaine de la formation, la collaboration de tous, dans la Province, est nécessaire, et chaque confrère doit avoir conscience de sa responsabilité (7).

4. Plusieurs sources ont été utilisées pour l'élaboration de cette «ratio» :

a) les programmes et les lettres envoyés par les diverses Provinces, qui font apparaître des éléments importants (8).

b) les réactions et propositions faites par plusieurs Provinces à l'avant-projet de cette «ratio».

c) les documents de la Congrégation (9). [252]

d) les documents de l'Église (10).

II. – LA FINALITÉ

La finalité du Séminaire Interne est l'initiation vincentienne. Toute la formation est centrée sur la vocation de la Congrégation : Suivre le Christ évangéliste des pauvres, pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres de notre temps.

Elle implique que les séminaristes :

1. connaissent et intériorisent la vocation de la Congrégation, c'est-à-dire sa fin, sa nature, son esprit (11) et s'initient progressivement à son action et à sa vie communautaire (12). par la rencontre de

communautés apostoliques, un travail avec des confrères, la connaissance et la rencontre du monde des pauvres (13).

2. fassent une expérience profonde du Christ qui les conduise à renoncer à eux-mêmes pour se revêtir de son esprit et apprendre qu'il est le «centre de notre vie et la Règle de la Mission» (14).

3. poursuivre, avec l'aide des formateurs de la communauté, le discernement de l'appel de Dieu à suivre le Christ évangéliste des pauvres, dans la Congrégation. [253]

III. – LES AXES DE LA FORMATION

1. La finalité du Séminaire Interne demande l'acquisition d'une Formation Missionnaire Vincentienne, Spirituelle, Apostolique, Communautaire et d'une Maturité humaine.

2. Ces cinq axes de la formation sont à prendre ensemble, car ils s'interpénètrent et sont complémentaires pour préparer les Séminaristes à prendre part à la Mission de l'Église, servante et pauvre, selon la fin de la Congrégation. Leur ordre est dicté dans cette «ratio» par la finalité du Séminaire Interne : l'initiation vincentienne.

C'est elle qui donne aux autres axes leur caractéristique particulière ; c'est ainsi que la vie spirituelle doit être vincentienne, de même la vie apostolique et la vie communautaire.

3. Cette formation essentiellement vincentienne requiert évidemment une maturité humaine, comme le disent les Constitutions et Statuts (15). La «ratio» la place à la fin, parce qu'elle veut souligner la formation vincentienne.

A – FORMATION VINCENNIENNE (16)

OBJECTIF

Les séminaristes apprendront à connaître et aimer Saint Vincent et la Congrégation, afin de se pénétrer de l'esprit vincentien pour se consacrer, toute leur vie, à l'évangélisation des pauvres.

MOYENS

1 – Une connaissance

a) de Saint Vincent :

— Il s'agit de lire des biographies de Saint Vincent et ses écrits : Règles communes, conférences, lettres ;

— de connaître son action : les missions, la formation du clergé, ses activités caritatives et sociales ;

— d'étudier la spiritualité vincentienne, à savoir : cinq vertus vincentiennes fondamentales, la «sequela Christi» par une vie de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. [254]

b) de la Congrégation :

— Il s'agit ici d'étudier les Constitutions et Statuts et les Normes Provinciales :

— d'étudier l'histoire de la Congrégation et de la Province, la vie de quelques témoins privilégiés, surtout de nos Saints et de nos Bienheureux,

— de découvrir la signification du Bon-Propos et de nos Vœux,

— de connaître l'action et la vie de la Congrégation, aujourd'hui, à travers le monde.

c) des autres fondations vincentiennes, à savoir :

— les groupes fondés par Saint Vincent lui-même : Filles de la Charité, Équipes Saint Vincent (Dames de la Charité) ;

— les groupes fondés selon son esprit, par exemple la Société de Saint Vincent de Paul (Ozanam).

2 – Une vie

La connaissance de Saint Vincent et de la Congrégation donnera une dynamique proprement vincentienne à la vie spirituelle, apostolique et communautaire des Séminaristes, telle qu'elle est présentée dans les

sections suivantes. Ils apprendront à être inventifs, comme Saint Vincent, pour répondre à l'appel urgent des pauvres de notre temps.

B – VIE SPIRITUELLE (17)

OBJECTIF

Les Séminaristes entreront progressivement dans une expérience profonde du Christ, évangéliste des pauvres, pour «se pénétrer des sentiments, des dispositions, et mieux encore, de son esprit même» (18).

Ils acquerront un amour de Dieu qui soit effectif pour devenir contemplatifs dans l'action et apôtres dans la prière, en découvrant le Christ en la personne des pauvres (19). [255]

MOYENS

Pour participer activement au mystère de Jésus-Christ, à l'école de Saint Vincent, les Séminaristes approfondiront leur engagement baptismal, fondement de leur vocation, et entreront plus pleinement dans la mort et la résurrection du Seigneur, ils devront :

— participer quotidiennement à l'Eucharistie «qui fait l'Église», qui est «la source et le sommet de la vie chrétienne». C'est d'elle que provient la charité pastorale du Christ.

— étudier et entrer dans le mystère rédempteur du Christ ainsi qu'il est célébré par l'Église, durant le temps liturgique.

— célébrer communautairement, chaque jour, une partie de la liturgie des Heures, spécialement Laudes et Vêpres, pour chanter les louanges du Seigneur et prier pour toute l'humanité et en son nom (20).

— se laisser évangéliser et convertir par la Parole de Dieu écoutée, lue chaque jour, étudiée, méditée, partagée.

— faire l'expérience de la miséricorde et du pardon dans le sacrement de Réconciliation qui conduit la Communauté à vaincre ses divisions et à entrer dans un mouvement de conversion permanente. (24).

— développer l'amour de l'Église et «participer activement au mystère et à la mission de l'Église, communauté de Salut,, (21).

— faire grandir l'amour et la confiance envers Marie «Mère du Christ et de l'Église», elle qui, selon les paroles de Saint Vincent, mieux que nul autre croyant, a pénétré la substance et montré la pratique des maximes évangéliques (22).

— devenir des hommes de prière, cherchant la volonté de Dieu et se rendant disponibles et aptes pour le travail missionnaire (23) et ceci par :

l'oraison quotidienne, en commun,

la prière personnelle et communautaire,

les exercices de piété traditionnels dans la Congrégation (24) [256]

— laisser leur prière se nourrir par les situations concrètes et les personnes rencontrées, pour se laisser évangéliser par les pauvres «nos Seigneurs et nos Maîtres».

— apprendre à lire dans la foi les signes des temps, les événements et à contempler le Christ dans les pauvres.

— être accompagnés personnellement et aidés régulièrement par un guide spirituel pour discerner l'action et l'appel de Dieu dans leur vie.

— développer le goût et l'habitude de la lecture spirituelle pour nourrir leur prière et enrichir leur esprit missionnaire.

— vivre des temps forts d'expériences spirituelles : retraite, journées de recollection, etc..

— développer un esprit de recueillement et l'habitude de créer un climat de silence, nécessaire pour la vie spirituelle.

— célébrer les fêtes vincentiennes avec amour et dévotion.

C – VIE APOSTOLIQUE (25)

OBJECTIF

Les Séminaristes s'initieront à la vie apostolique pour devenir des missionnaires à la manière de Saint Vincent,

— dans les ministères propres de la Province et de la Congrégation.

— pour l'évangélisation selon les caractéristiques de l'article 12 des Constitutions et Statuts.

MOYENS

1 La rencontre et la connaissance des pauvres qui se réalise par :

— un contact avec les pauvres et la participation à leur vie ;

— l'acquisition d'un véritable amour des pauvres et en se remplissant de la Charité du Christ pour les aimer avec grande miséricorde et compassion, à la manière de Saint Vincent (26) ;

— par une initiation à la connaissance :

- des situations concrètes des pauvres, des causes de la pauvreté, des nouvelles formes de pauvreté ;

- des personnes, groupes, organismes qui travaillent à instaurer la justice sociale et la paix ; [257]

— par une réflexion sur les possibilités de réponse aux urgences des pauvres, aujourd'hui, partout.

2 Une participation au travail des confrères par des activités choisies par les responsables avec les séminaristes, et ceci en vue de :

— initier à une véritable évangélisation des pauvres,

— développer et vérifier ce qu'exige la mission en commun aujourd'hui, à savoir : la charité évangélique, le don de soi, l'aptitude à travailler et à collaborer avec tous les autres, l'attitude d'écoute et de dialogue même avec ceux qui ne partagent pas nos convictions, l'attention aux réalités humaines, le souci de justice sociale, etc..

3 L'ouverture à la mission..ad Gentes» et aux autres Provinces de la Congrégation, ce qui peut se faire par :

— une étude de la Mission et la rencontre des – confrères travaillant en pays de missions

— un intérêt réel pour la vie du monde, de l'Église universelle et de la Congrégation.

D – VIE COMMUNAUTAIRE (27)

OBJECTIF

Les Séminaristes apprendront à vivre en communauté «à la façon d'amis très chers» et assimileront concrètement que la mission vincentienne se réalise en commun (28).

MOYENS

1 L'intégration à une communauté (29) afin d'acquérir une profonde estime de la vie communautaire pour la mission et un grand désir de construire une communauté, par là que se forme et se vérifie leur aptitude à travailler et à vivre ensemble. Pour cela :

— élaborer ensemble un projet communautaire qui mettra l'accent sur la simplicité du style de vie, pour que les séminaristes [258] puissent vivre en pauvres, mettre tout en commun, user modérément et avec considération pour les autres des biens de la communauté qui sont le patrimoine des pauvres, partager avec les pauvres,

— participer activement aux prières et célébrations communautaires, aux partages de la foi, aux partages d'Évangile et aux révisions de vie,

— organiser des travaux de groupe, même dans les études, pour apprendre à travailler ensemble et à faire une œuvre commune.

— participer aux travaux matériels que nécessite la vie ensemble,

— participer aux temps de détente communautaires : récréations, sport, etc.,

— respecter la prière et le travail des autres par une atmosphère de silence.

2 L'intérêt pour les autres communautés de la Province et les autres Provinces afin de développer le sens de la famille vincentienne, notamment par l'information, un échange de communications, la lecture des Revues de la Congrégation, etc..

3 L'acquisition et le développement de l'esprit communautaire en usant des moyens suivants :

— apprendre à renoncer à soi, à tout désir de devenir le centre de la communauté, se faisant serviteur afin de concrétiser dans sa vie ces deux maximes : celui qui veut être le premier doit se faire le dernier, et qui veut vivre pour le Christ doit mourir pour le Christ (30),

— développer l'attitude d'écoute, de partage, de dialogue, d'obéissance (31), dans le respect des autres, de leurs opinions, de leur vie privée et en les accueillant tels qu'ils sont,

— apprendre à aimer la communauté avec ses réussites, ses difficultés et ses limites, sans rêver d'une communauté idéale et imaginaire. Apprendre aussi à accepter la différence, la diversité des personnes comme une richesse de la vie communautaire,

— affronter sans peur et ensemble les tensions et les conflits inévitables dans une communauté, afin de les résoudre,

— développer sa capacité de pardonner et d'accepter le pardon, sans cesse,

— acquérir un regard bienveillant et positif sur ceux qui ont une responsabilité dans la Congrégation, sur tous les Confrères et [259] leurs ministères, avec une attention fraternelle particulière pour ceux qui souffrent, pour ceux qui traversent une période difficile et pour les Confrères âgés.

E – MATURITÉ HUMAINE (32)

OBJECTIF

Le Séminariste poursuivra le développement de toute sa personne, afin d'être plus libre et responsable dans sa réponse à l'appel de Dieu (33).

MOYENS

Le développement de la personne est ici considéré sous les deux points de vue, inséparables dans la réalité.

1. Comme individu, il lui appartient de :

- approfondir la connaissance et l'acceptation de soi, de ses capacités et de ses limites. Des conseils fraternels et l'évaluation par les autres membres de la communauté seront acceptés comme une aide. Si besoin était on pourrait recourir à la consultation d'un spécialiste,
- affronter clairement, avec l'aide de guides, son affectivité et sa propre sexualité, pour les intégrer et devenir ainsi capables de choisir, positivement et avec joie, et de vivre le célibat qui est un don de Dieu,
- acquérir un sens profond de la valeur du travail et de sa place dans la vie, comme aussi de la persévérance,
- se donner des habitudes de travail tant physique qu'intellectuel,
- développer l'initiative, la responsabilité, les capacités créatrices, dans les activités de la vie de la communauté videntienne, comme dans les loisirs,
- développer un vrai sens critique qui permette de choisir, dans ce qui est proposé, spécialement par les mass-média, ce qui est nécessaire et ce qui est superflu,
- veiller à avoir une vie équilibrée, faite de travail intellectuel, de travail physique, de détente, de repos, de sport, etc. [260]

2. Comme être social, le Séminariste doit :

- devenir capable de s'intégrer facilement aux autres dans une relation adulte, tant dans la communauté qu'au dehors, et ceci sans être sur la défensive et avec un certain sens de l'humour,
- accroître sa capacité de collaborer avec les autres,
- développer la fidélité aux engagements pris afin de devenir une personne sur laquelle les autres peuvent compter,
- se forger, surtout par le partage avec les autres, un jugement sain, sur les événements, les situations et les lignes d'action.

IV. – LA COMMUNAUTÉ DE FORMATION (34)

La finalité et les objectifs de cette «ratio», concrétisée par la «ration formationis» de chaque Province et le projet communautaire du Séminaire Interne, seront mis en œuvre par le Directeur, les divers Formateurs et les Séminaristes.

1 – LE SÉMINARISTE

La première et fondamentale responsabilité de sa formation incombe au Séminariste lui-même. Il est responsable du don de Dieu pour le faire fructifier. Cela se traduira dans le concret :

— il acceptera comme une nécessité d'être aidé par le Directeur, les autres Formateurs, un guide spirituel et les autres séminaristes, pour sa formation et le discernement de l'appel de Dieu à évangéliser les pauvres dans la Congrégation,

— il fera siens la finalité et les objectifs du Séminaire Interne, le projet de vie communautaire, et il se consacrera pendant toute la période de ce temps de formation, à leur réalisation,

— il sera conscient de la part qu'il lui faut prendre pour construire, avec les autres, une communauté vincentienne, dans un climat de confiance et de fraternité.

2 – LE DIRECTEUR

Le Directeur a le rôle principal dans la communauté de formation, pour l'animer, pour coordonner l'activité des autres membres, comme garant de la réalisation de la finalité et des objectifs du Séminaire Interne. Cela requiert de sa part que : [261]

— il soit attentif au cheminement personnel et communautaire des séminaristes, pour les écouter, dialoguer avec eux, les aider et les accompagner,

— il stimule la participation active des séminaristes pour qu'ils soient coresponsables de leur formation et de la construction de la communauté,

— il veille à ce que chaque séminariste soit accompagné par un guide spirituel et qu'il ait la possibilité de choix suffisant pour cet accompagnement et le sacrement de Réconciliation,

— il rencontre régulièrement chaque séminariste pour vérifier avec lui son évolution par rapport à la finalité et aux objectifs de ce temps de formation,

— régulièrement, avec l'équipe des Formateurs, il évalue le parcours de chaque séminariste et dialogue avec lui à partir de l'appréciation portée. A la fin du Séminaire Interne, il informe le Visiteur et son Conseil des résultats de cette évaluation

— il puisse se faire aider dans sa tâche par des Confrères compétents en certains domaines de la formation, intervenant régulièrement ou occasionnellement.

3 – L'ÉQUIPE DES FORMATEURS

Une équipe est nécessaire pour la formation, car l'équipe a l'avantage de présenter des «modèles» différents. Les formateurs savent l'importance, pour la formation des séminaristes, de l'enseignement qu'ils donnent, et tout autant :

— de la communauté de foi, de prière qu'ils forment entre eux et avec les séminaristes, en vivant selon le charisme vincentien,

— de l'équipe de travail qu'ils réalisent en collaborant réellement et harmonieusement,

— de leurs paroles et de leur comportement dans la vie quotidienne,

— de leur disponibilité, pour accompagner les séminaristes et les aider à entrer progressivement dans l'action et la vie de la Congrégation, pour l'accompagnement spirituel et le sacrement de Réconciliation.

V. – COMPLÉMENTS

1 Le Visiteur avec son Conseil, choisira pour le Séminaire Interne, une communauté où les séminaristes puissent vivre et se [262] former «sous une responsabilité commune que coordonne et anime le Directeur» (35).

Le rôle du Directeur et des Formateurs demande une préparation. Le Visiteur veillera à ce que des Confrères soient préparés à cette fonction. Il veillera aussi à ce que le Directeur, en charge, soit libéré

d'autres tâches qui l'empêcheraient de se consacrer entièrement à son office (36).

2 «En des cas particuliers et compte tenu de la maturité humaine et chrétienne des candidats, le Visiteur peut apporter des adaptations raisonnables aux dispositions précédentes» (37).

Mais dans tous les cas le programme introduira le candidat dans la vie apostolique pour développer et vérifier son aptitude à vivre en communauté pour la mission, dans la Congrégation.

3 Là où les candidats sont peu nombreux, il paraît souhaitable, si les circonstances le permettent, que des Provinces s'aident en organisant un Séminaire Interne interprovincial.

NOTES

(1) Cf. CS 1. Habituellement les références aux Règles et Constitutions/édition 1980/sont données en bas de page, tant lorsqu'il s'agit de renvois précis en lien avec le texte que lorsqu'on donne en début de chapitre des références qui se rapportent globalement au texte et peuvent aider à mieux le comprendre.

(2) Cf. CS Décret N° 5 de la XXXVI^e Assemblée générale.

(3) Indiquons quelques caractéristiques de ce contexte culturel :

- le pluralisme culturel
- l'interdépendance entre les personnes et les peuples ;
- l'importance croissante du Tiers-Monde et dans ces pays, une Église qui demande que soit reconnue son originalité
- le matérialisme pratique et idéologique mais aussi la manifestation d'un désir de renouveau spirituel et de transcendance
- la permissivité morale et sexuelle ; la modification et parfois la faiblesse des structures familiales
- la crise d'autorité

- le désir d'égalité, de libération personnelle et sociale, mais aussi les droits de l'homme souvent bafoués, le fossé qui se creuse de plus en plus entre pays riches et pays pauvres, la violence et la course aux armements ;
- le climat d'incertitude, d'insécurité qui rend difficile un engagement définitif.

(4) Cf. CS 127, 1.

(5) Cf. CS 143, 1.

(6) Cf. CS 118 ; 120, 1 et 2.

(7) Cf. CS 138.

(8) Parmi les éléments importants nous pouvons citer :

- la connaissance de Saint Vincent : vie, œuvres, écrits, spiritualité, les cinq vertus fondamentales ;
- l'histoire de la Congrégation ;
- l'étude des Règles communes, des Constitutions et Statuts ;
- une expérience spirituelle approfondie
- la connaissance et la rencontre du monde des pauvres
- l'expérience de la vie communautaire dans la simplicité et la pauvreté ;
- une équipe de formateurs ;
- le souci que tous les Confrères se sentent responsables de la formation ;
- une formation qui tient compte de la situation du pays et de la pastorale de l'Église locale ;
- la recherche d'un équilibre et d'une interaction entre formation intellectuelle et expérience.

(9) Lettres et Conférences de Saint Vincent, Règles communes, Constitutions et Statuts.

(10) Documents conciliaires : Lumen gentium, Gaudium et spes, Optatum totius, Ad gentes, Presbyterorum ordinis, Sacrosanctum concilium.

Documents concernant la formation sacerdotale : Ratio fundamentalis (1970), La formation théologique des prêtres (1976), Instruction sur la formation liturgique dans les Séminaires (1979), Lettres circulaires concernant quelques aspects plus urgents de la préparation spirituelle dans les Séminaires (1980).

Autres documents importants : Evangelii nuntiandi (1975), Sacerdotalis caelibatus (1967).

Documents d'un ensemble de pays ; Medellin, Puebla, etc. des Conférences épiscopales nationales.

(11) Cf. CS 1-9

(12) Cf. CS 123, 2.

(13) Cf. CS 124, 1.

(14) Cf. CS 115 ; RC I, 3.

(15) Cf. CS 123, 1.

(16) Cf. CS 4-8, 44, 57 ; 74 ; 77 RC II, 7-14 ; III ; IV ; V ; XII, 9, 14.

(17) Cf. CS. 6 ; 11 ; 58-69 ; 116, 2 ; 123, 3 ; 124,3-5 ; RC. X.

(18) Cf. RC. Int ; CS. 4.

(19) Cf. CS. 60.

(20) Cf. CS 63, 3.

(21) Cf. CS 124, 4.

(22) CE CS 67, 2.

(23) Cf. CS 58–59.

(24) Cf. CS 66–68.

(25) Cf. CS 10–30 ; 116, 4 ; 123, 2 ; 124, 1–2 ; RC I,2.

(26) Cf. CS 11.

(27) Cf. CS 31–43 ; 116,1 ; 117 ; 237 ; RC II,12 ; VI, 1 ; VIII ; XII,9.

(28) Cf. RC VIII, 2 ; CS 37,1 ; 31.

(29) Cf. CS 125.

(30) Cf. Coste, I, 295.

(31) Cf. CS 55, 1–2

(32) Cf. CS 45 ; 46 ; 49 ; 117 ; 123, I ; RC II, 15–16 ; XII, II.

(33) Cf. CS 116, 5.

(34) Cf. CS 140–142.

(35) Cf. CS 125–126.

(36) Cf. CS 139.

(37) Cf. CS 128.